



Essais de variétés de salades.

## Maraîchage plein champ : un appui technique au quotidien

Si les maraîchers sous abris disposent de l'accompagnement des CETA (Centre d'Études Techniques Agricoles), les maraîchers plein champ bénéficient de l'expérience, des moyens et du réseau de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.

L'appui technique est dispensé par un technicien de la Chambre d'agriculture, Michel Geynet, lors des différentes étapes de l'activité de l'exploitation. Du calendrier de production à la récolte en passant par le travail du sol, le conseiller suit, sur le terrain, les producteurs de légumes et les essais mis en place avec pour objectif d'améliorer la compétitivité et la qualité environnementale des entreprises agricoles des Bouches-du-Rhône.

### Pour préparer au mieux la saison

Chaque année, la Chambre d'agriculture participe à l'élaboration des calendriers de traitement. Coordonné par l'Association Provençale de Recherche et d'Expérimentation Légumière (APREL), cette action permet d'informer les agriculteurs. Pour chaque culture, certains produits de traitement arrivent sur le marché, d'autres disparaissent. Il faut donc régulièrement remettre à jour ce calendrier.

En parallèle, des actions d'expérimentations dans le cadre du programme régional de l'APREL, notamment sur la mise en place et le suivi d'essais variétaux, sont réalisées par la Chambre d'agriculture. Issue d'un protocole, cette collaboration permet d'associer théorie et pratique. L'APREL compare les nouveautés et propose un choix variétal. Le conseiller de la Chambre d'agriculture met en place les essais chez un producteur, suit ses évolutions et consigne toutes les informations. En fonction des conclusions de l'essai et des capacités d'adaptation de la variété testée, le technicien pourra la conseiller ou non aux agriculteurs.

### Pour une fertilisation idéale

L'appui technique aux producteurs de légumes de plein champ se porte également sur la fertilisation. Dans le but d'améliorer la ges-

### Régler et contrôler les appareils de traitement

Par l'intermédiaire de son technicien, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône ajuste les réglages des appareils de traitement des agriculteurs du département. Affiner le réglage de ces appareils aboutit à traiter les cultures avec des doses précises, sans excédent ni déficit en fonction de la vitesse, des buses et d'autres paramètres.

La demande de la profession s'est accrue avec la multiplication des cahiers des charges demandés par les démarches qualité. Si les réglages sont relatifs à ces cahiers des charges, un contrôle officiel tous les cinq ans est obligatoire.

tion de la fertilisation azotée avant et pendant la culture, un prélèvement de sol ou de sève est analysé, ce qui permettra d'affiner la fertilisation d'une culture et d'éviter, dans certains cas, un excès de fertilisation. La question de l'utilisation des engrais verts et des composts est aussi abordée dans l'intérêt du producteur de fertiliser ses terres de façon précise et de réduire ainsi le coût de l'opération à l'hectare.

De nouvelles techniques sont expérimentées. Après avoir été testée sur des petites surfaces, l'utilisation de la technique du Bois Raméal Fragmenté (BRF), qui consiste à incorporer dans les cinq premiers centimètres du sol de petits fragments de branches fraîches, est étudiée depuis 2009 sur deux sites grandeur nature. La mission est de vérifier si cette technique est aussi salubre qu'annoncée : outre la réactivation du sol, le BRF permettrait d'économiser les intrants, l'eau et les engrais tout en permettant à la culture de mieux résister aux maladies et en améliorant la qualité des légumes. Il s'agit de confirmer ces vertus sur notre sol. Les premiers résultats devraient être connus en fin d'année.

### Pour une exploitation plus rentable et plus écologique

Le sol est l'une des principales préoccupations de la Chambre d'agriculture. Fort de la connaissance du métier et de ses techniques, le conseiller lutte contre des idées reçues. En effet, il n'est pas utile de labourer ses parcelles de façon systématique. Alors que beaucoup de maraîchers labourent deux fois par an, un labour annuel suffit bien souvent. Le technicien est donc amené à proposer des méthodes de travail du sol alternatives capables d'économiser le coût de la consommation de fuel et le volume de CO<sup>2</sup> dégagé.



Technique culturale : irrigation.

### Assurer l'avenir du maraîchage

Consciente de l'évolution du maraîchage et de sa tendance à la reconversion en agriculture biologique, la Chambre d'agriculture n'oublie pas l'étude des méthodes de lutte alternative. Si l'utilisation de fougères, de purin et d'orties par les agriculteurs bio présente, sans conteste, des avantages, on ignore les effets de produits sophistiqués commercialisés annonçant les mêmes vertus. Des tests sont donc engagés afin de trouver les solutions adéquates pour limiter l'apport de produits phytosanitaires.

Et toujours pour répondre au besoin d'appui technique des producteurs de légumes, François Martin, conseiller en agriculture biologique, et Michel Geynet définissent ensemble l'assolement et la rotation type des cultures. Car des cultures de mêmes espèces ne doivent pas se chevaucher.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Michel Geynet, conseiller maraîchage au 04 42 23 86 58 / Secrétariat : 04 42 23 86 22. Vous pouvez également vous rendre sur le site [www.agri13.fr](http://www.agri13.fr), rubrique Maraîchage de plein champ.

## Edito

Le maraîchage de plein champ joue un rôle important dans la richesse et la diversité agricole des Bouches-du-Rhône. La Chambre d'agriculture met à disposition des producteurs, un conseiller qui se rend d'exploitation en exploitation pour aider, accompagner et soutenir les maraîchers dans leurs démarches.

L'agriculture évolue en permanence. Elle doit suivre les demandes sociétales mais aussi s'adapter constamment au marché et aux règles sanitaires. Pour être compétitifs, les maraîchers doivent non seulement mettre régulièrement à jour leurs connaissances des produits de traitement mais aussi choisir les meilleures variétés. La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône en étroite collaboration avec l'Association Provençale de Recherche et d'Expérimentation Légumière (APREL) œuvre quotidiennement pour répondre aux attentes de la profession.

La Chambre s'implique ainsi activement dans l'expérimentation en maraîchage de plein champ. En effet, la diminution des produits disponibles et la tendance vers l'agriculture biologique imposent la recherche de méthodes alternatives. Du labour à la fertilisation, la Chambre d'agriculture fait du travail du sol une de ses priorités. Pour garder une longueur d'avance, il faut continuellement étoffer notre savoir-faire. Des progrès techniques doivent émerger de la recherche. Ensemble, nous pouvons améliorer encore la compétitivité de nos productions légumières. Des exploitations plus rentables, plus respectueuses de l'environnement, des exploitations de nature à motiver l'installation de jeunes agriculteurs, voilà donc ce à quoi travaille chaque jour la Chambre d'agriculture.

**André BOULARD**

Président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône